

# Associations sportives

## DEMANDE DE SUBVENTION

### Année 2024

### sur bilan saison 2022/2023

NOM DE L'ASSOCIATION :

Dossier de demande de subvention à retourner **obligatoirement**

**avant le 14 Janvier 2024,**

accompagné de l'ensemble des pièces justificatives, soit :

- par courriel à [sport@harfleur.fr](mailto:sport@harfleur.fr)

- par courrier à l'attention de Mme Le Maire – Hôtel de Ville – 55 rue de la République – 76700  
HARFLEUR

## L'association

Nom de l'association :

Sigle de l'association :

Adresse du siège social :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel 1 :

Site internet :

Date de déclaration en Préfecture :

N° de SIRET (obligatoire) :

Personne à contacter au sujet du dossier de demande de subvention :

Nom :

Courriel 2 :

Téléphone :

Fonction dans l'association :

## Les membres du bureau

	Nom-Prénom	Téléphone	Mail
Président(e)			
Vice-Président(e)			
Trésorier(e)			
Secrétaire			

## Les adhérents

### Nombre d'adhérents par catégorie

	Hommes	Femmes	Total	Harfleurais	Non Harfleurais
Enfants (jusqu'à 11 ans)					
Adolescents (de 12 à 18 ans)					
Jeunes (de 18 à 25 ans)					
Adultes (25 à 59 ans)					
Seniors (+ de 60 ans)					
Personnes porteuses de handicap					
<b>TOTAL</b>					

## Pratiques tarifaires différenciées appliquées

*Pour rappel, l'existence d'un tarif spécifique en direction des Harfleurais est pris en compte dans le calcul de la subvention municipale*

Si oui – lesquelles :

- En direction de quels publics ?

- Selon quels critères ?

- Remarques complémentaires :

Si non – pourquoi ?

- Souhaiteriez vous un accompagnement technique de la Ville sur cette question ?

## Participation aux manifestations et opérations municipales sans contrepartie financière pour l'association

*Pour rappel, la participation à une manifestation ou activité municipale est pris en compte dans le calcul de la subvention municipale, à condition que cette participation ne soit pas rémunérée et que l'association ne perçoive pas de recettes de ventes.*

A quelles manifestations ou activités répondant aux critères ci dessus avez- vous participé durant la saison 2022/2023 ? :

Manifestations	Dates	Nombre de bénévoles présents	Description de l'intervention

## Actions en faveur du public porteur de handicap

*Pour rappel, la mise en place d'actions en direction du public handicapé est prise en compte dans le calcul de la subvention municipale*

	OUI / NON	Description
Existence d'une équipe handicap		
Existence de cours adapté		
Initiation en cours dans l'année		
Autres		

En cas de réponse négative, pourriez vous nous indiquer la raison :

- Souhaiteriez vous un accompagnement technique de la Ville sur cette question ?

## Membre du bureau de – de 40 ans avec leur fonction

*Pour rappel, afin d'accompagner le renouvellement des fonctions dirigeantes au sein des associations, la présence de dirigeants de moins de 40 ans dans les bureaux est prise en compte dans le calcul de la subvention municipale.*

Nom-Prénom	Fonction	Age
	<b>Président</b>	
	<b>Trésorier</b>	
	<b>Secrétaire</b>	

## Actions formation diplômante ou liée à la sécurité

Pour rappel, afin de favoriser la qualité de l'encadrement au sein des associations sportives, la formation diplômante ou liée à la sécurité des dirigeants et encadrants est prise en compte dans le calcul de la subvention municipale, uniquement sur présentation de l'inscription. Un examen au cas par cas sera effectué selon les documents présentés.

**Quelles formations avez-vous mises en place durant la saison sportive 2022 / 2023 ?**

Type de formation	Bénéficiaires (nombre, Noms, rôles dans l'association)	Durée	Dates de mise en place	Si formation diplômante indiquez le niveau

**Si possible merci de joindre vos objectifs de formation sur plusieurs années.**

# DECLARATION SUR L'HONNEUR

(cette fiche doit obligatoirement être remplie)

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présente dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature** (signature électronique)

---

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de la Ville d'Harfleur sis à 55 rue de la République, CS90097, 76700 HARFLEUR pour l'étude des demandes de subventions par les associations sportives.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Mairie (Code général des collectivités territoriales - Article L2311-7).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Le Pôle Finances, le service Sport et le maire de la commune. Les données sont conservées 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie d'Harfleur, 55 rue de la République 76700 Harfleur adresse mail : mairie@harfleur.fr

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

---

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy- TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne ([www.cnil.fr/fr/plaintes](http://www.cnil.fr/fr/plaintes)).